



Assignation tribunal de commerce

Par **nicolle laetitia**, le **12/01/2017** à **20:52**

Bonjour,

J ai vendu mon bail commercial en septembre 2015, l'acheteur(Mr X).Il a cesser de payer ses loyers en janvier 2016,Sa société à été liquidé le 8 mars 2016, la propriétaire m'a demandé de payer les loyers et charges de janvier 2016 à octobre 2016 par une sommation de payer déposer par un huissier, c'est là que j'ai découvert la suite de l'affaire, car les dernières nouvelles tétait au mois de mars quand j'ai payé, et la propriétaire me disait qu'elle avait procédé à la résiliation du bail et reprise des lieux(je n'ai eu aucun courrier le prouvant).En février 2016 la propriétaire à signifier Mr X(acheteur) un procès verbal de reprise des lieux. Donc elle demande me demande(je suis en société) de payer cette somme et des frais de procédure.

Ayant contacter le liquidateur qui m'a confirmer que suite à la liquidation du bail je n'était plus garante du bail et donc que je devais payer les mois de janvier à mars ce que j'ai fait avant la liquidation.

Pouvez vous m'éclairer sur cette situation car je viens de recevoir l'assignation et je dois me présenter le 6/02.

Elle m'assigne moi et la mandataire/liquidateur.

merci